



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS  
SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2019 À 18H30  
SALLE DANGOU LESCOUZÈRES  
(sur 2<sup>ème</sup> convocation du 10 octobre 2019)

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 6

Absents représentés : 5

Absents excusés : 3

Absents : 5

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS  
DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept du mois d'octobre à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 10 octobre 2019, après avoir constaté l'absence de quorum le 9 octobre 2019 sur première convocation du 2 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

Mesdames Frédérique CHARPENEL et Pierrette MICHELENA ;

Messieurs Pierre LAFFITTE, Yves MONGROLLE, Jérôme PETITJEAN et Jean-Paul TOURNIER.

Absents représentés :

Madame Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à Madame Frédérique CHARPENEL, Monsieur Alain LAVIELLE a donné pouvoir à Monsieur Jérôme PETITJEAN, Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre LAFFITTE, Monsieur Alain JEAN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul TOURNIER et Madame Rosa DI MURO a donné pouvoir à Madame Pierrette MICHELENA.

Absents excusés :

Madame Françoise TROCCARD ;

Monsieur Pierre ATHANASE.

Absents :

Mesdames Nelly BETAILLE, Maité GRAFF et Corinne LAFITTE ;

Messieurs Benoît DARETS et Pascal SCHWINDOWSKY.

OBJET : DÉCISIONS ET INFORMATIONS

Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel

- INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT EN APPLICATION DES ARTICLES R. 123-21 A R.123-23 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE ET DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2017 PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRÉSIDENT



## MARCHÉS PUBLICS

- 1 - Marchés et accords-cadres selon la procédure adaptée :
- 2 - Marchés et accords-cadres selon la procédure formalisée :

- Services

### Souscription des contrats d'assurance Risques statutaires pour le CIAS de MACS

Notification : 28 juin 2019

Titulaire : CNP Assurances à Paris (75716)

Montant : prestation de base avec un taux sur salaires de 0.43%

- Fournitures

### Achat et installation de mobilier de bureau pour les services de la Communauté de communes MACS et le CIAS de MACS

Notification : 27 juin 2019

Titulaire : HAMMER à Dax (40100)

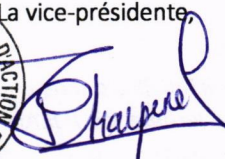
Montant : sans montant maximum

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION prend acte de cette information.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme  
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 17 octobre 2019*

Pour le président,  
par délégation  
La vice-présidente,



Frédérique Charpenel